

Interpellation au Conseil communal du 30 janvier 2006

Objet : Evolution du dossier Droixhe

Madame l'Echevin,

Il y a juste un an, en janvier 2005, j'étais intervenue auprès du Collège ainsi qu'au Parlement wallon, concernant le projet de requalification de la plaine de Droixhe. A cette époque, vous m'aviez répondu, en chœur avec le ministre de tutelle, que le dossier était pratiquement terminé et que l'aspect le plus complexe à ficeler était le montage financier.

J'avais, dans la foulée, de nouveau interrogé le ministre qui nous avait assuré un projet de décret pour avant les vacances parlementaires (2005 !) et en octobre 2005, il déclara que « *le Gouvernement se prononcera prochainement sur la question* ».

En octobre, le Conseil Communal a débattu de la création d'une régie communale autonome permettant de mettre en place un partenariat public-privé dans ce dossier.

Pour rappel, depuis 1999, la requalification de Droixhe connaît de nombreux rebondissements, mais peu d'avancées concrètes. Cette année-là, le groupe Dethier est désigné pour la rénovation de Truffaut-Libération et l'association Castro-Droixhe 2005 est mise en place pour les immeubles de la Croix-Rouge.

Malheureusement, l'enveloppe budgétaire étant tellement dépassée, la SWL refuse ce projet. Il faut donc attendre 2003 avant qu'une convention de partenariat soit mise en place en la Région Wallonne, la Ville de Liège, la société Atlas, la société La Maison Liégeoise et la SWL pour un nouveau plan de requalification. En 2004, les travaux de rénovation de Truffaut-Libération débutent enfin. Pour la partie Croix-Rouge, un nouveau plan est étudié, prévoyant la destruction de 2 des 5 tours et la rénovation des autres.

Lorsque vous avez présenté votre projet, vous avez déclaré que la Ville ne veut pas être « demandeuse » vis-à-vis de la Région. Vous lui demandiez en octobre de libérer la totalité de l'enveloppe initiale, de cautionner l'opération pour contacter la BEI.

A ce jour, où sont vos négociations avec la Région ? y a-t-il des contacts avec la BEI ? Avez-vous eu des réponses du privé ? Quel est l'état des négociations ?

A quand le début des travaux ? Avec quelles conséquences pour les locataires ?

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous m'apporterez.

Christine Defraigne